

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2024

**DELIBERATION N°CD2024-
10/1/11
DOSSIER N°6544**

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2023 CENTRE
DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Thierry BOURGUIGNON
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Armelle MARTIN à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2023 CENTRE
DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2024-10/1/11 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

De voter la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2024 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille :

Dépenses d'exploitation	BP 2024	DM n° 1	Total BP + DM n° 1
Groupe 1 (charges courantes)	218 218,00 €	65 €	218 283,00 €
Groupe 2 (personnel)	2 453 739,90 €	+ 28 941,00 €	2 482 680,90 €
Groupe 3 (charges de structure)	247 893,40 €	-	247 893,40 €
TOTAL	2 919 851,30 €	+ 29 006,00 €	2 948 857,30 €

Recettes d'exploitation	BP 2024	DM n° 1	Total BP + DM n° 1
Groupe 1 (tarification)	2 748 506,58 €	-	2 748 506,58 €
Groupe 2 (autres produits)	9 000,00 €	+ 29 006,00 €	38 006,00 €
Groupe 3 (cessions et except)	-	-	-
002 Reprise de résultat	162 344,72 €	-	162 344,72 €
TOTAL	2 919 851,30 €	+ 29 006,00 €	2 948 857,30 €

Dépenses d'investissement	BP 2024	DM n° 1	Total BP + DM n° 1
16 Emprunt et dettes	7 666,68 €	-	7 666,68 €
20 Immos incorporelles	-	-	-
21 Immos corporelles	157 761,75 €	438 €	158 199,75 €
003 Excédent prévisionnel Inv	-	-	-
TOTAL	165 428,43 €	438 €	165 866,43 €

Recettes d'investissement	BP 2024	DM n° 1	Total BP + DM n° 1
10 Dotations, fonds divers	-	-	-
21 Virement de la section de fonctionnement	96 000,00 €	-	96 000,00 €
28 Amortissements des immos	69 428,43 €	438 €	69 866,43 €
001 Reprise de résultat	-	-	-
TOTAL	165 428,43 €	438 €	165 866,43 €

Le détail exhaustif des mouvements à l'intérieur de chaque chapitre figure dans le document joint en annexe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET